

## Compte Rendu du CDEN du 26 juin 2026

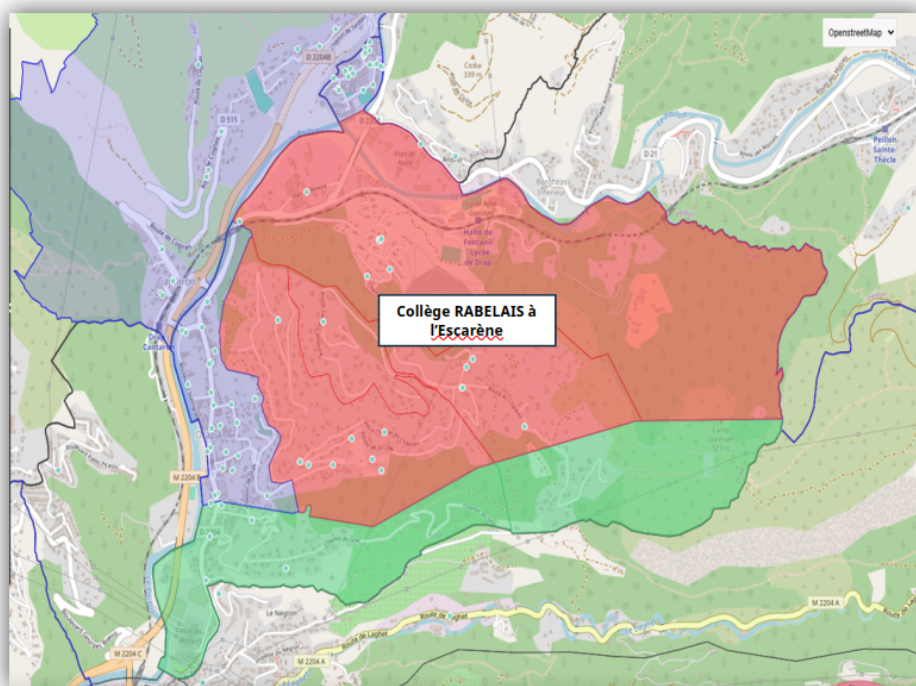
Déclaration liminaire FSU, CGT et FCPE.

### Sectorisation :

Proposition d'entériner le dispositif qui était en place de façon expérimentale et sur le volontariat des familles.

#### Carte nouvelle sectorisation de Drap

- ✓ En violet le secteur restant affecté au collège Roger Carles
- ✓ En vert le secteur réaffecté du collège Roger Carles au lieu de La Bourgade
- ✓ En rouge le secteur nouvellement affecté au collège François Rabelais au lieu de Roger Carles



À la rentrée prochaine, il y aura 2 bus affrétés par le département.

C'est essentiellement le secteur de Knecht qui est réorienté de Contes vers l'Escarène.

L'effectif ne sera plus que de 680 à Contes (capacité à 750).

La CGT rappelle qu'elle avait déjà dit il y a un an ou deux que les capacités des établissements que le département annonce sont introuvables et demande quels sont les critères qui permettent d'établir cette capacité maximale. Il y a parfois des établissements qui n'ont pas officiellement atteint leur capacité maximale mais dans lesquels on est à l'étroit, à cause d'une cour trop petite par exemple...

Le département répond que les critères sont multiples et évoluent avec le temps. Par exemple, il y a quelques années, la taille normale d'une salle de classe était de 50 m<sup>2</sup>, maintenant, dans les nouvelles constructions, c'est 60 m<sup>2</sup>. Les critères s'appuient sur les préconisations de l'éducation nationale. On a un grand tableau avec tous les critères.

La CGT répond que ces tableaux et critères n'ont certainement rien de confidentiels et demande s'il est possible qu'ils nous soient transmis.

Approbation à l'unanimité.

### PV de la dernière instance :

Aucune remarque.

Approbation à l'unanimité.

**Renouvellement des DDEN :**

Candidature de M. Pierre Fiori, rattaché à la circo de Nice V.

Les DDEN présentes se réjouissent de cette nouvelle nomination.

À une question posée pour les Campelières, le conseil départemental répond que la deuxième phase de l'appel à projets va être lancée, le CD espère pouvoir lancer les études d'ici la fin d'année.

Sur l'état de l'ensemble des collèges, un diagnostic existait déjà, mais en ce moment une mise à jour totale est en cours. Une société de diagnostic passe dans tous les collèges, pour obtenir un bilan complet sur tous les critères possibles d'ici la fin de l'année.

On demande à ce que bilan nous soit présenté.

La FSU avait posé un QD qui n'est pas arrivée : installation d'une école privée hors contrat dans les locaux d'une école publique : Gosciny. Se dit clairement opposé au projet, dit que si le maire veut faire une école privée, qu'il la fasse ailleurs.

M. Arini, vice présidente du conseil départemental, argumente sur l'énorme baisse des effectifs prévue, qui entraînera donc beaucoup de fermetures de classes. Il y a donc de l'espace qui va se libérer. Elle précise que déjà, les effectifs sont plutôt confortables en citant 21 et 24 comme chiffres (elle passe d'ailleurs un long moment à citer des chiffres correspondant aux prévisions en baisse des années futures). Elle ajoute qu'il s'agit d'une école privée hors contrat ni du type Montessori, ni Freinet, mais d'une école voulant accueillir des familles à faibles revenus, respectant les valeurs de la république avec un enseignement traditionnel. Elle précise enfin qu'il y a une demande de la part des familles.

La CGT répond que le discours éternellement répété par le conseil départemental, le DASEN, le ministre, parfois illustré par des graphiques à l'échelle judicieusement choisie pour amplifier le sentiment de baisse, trouvera toujours sur son chemin l'argumentaire de la CGT disant qu'il faut profiter de la baisse des effectifs pour améliorer les conditions d'enseignement. Elle rappelle que les Alpes-Maritimes sont le dernier département de la dernière académie du dernier pays en matière de nombre d'élèves par classe. La baisse prévue dans le département est inférieure à la baisse nationale, et de l'ordre de 15 %, ce qui correspond à 3 voire 4 élèves en moins par classe, nous prenons. Ensuite, la CGT dit que l'argument d'accueillir des familles à revenus modérés est souvent un argument mis en avant lors de l'ouverture d'établissements privés, mais maintenant que les IPS sont publics, personne ne peut nier que l'école privée est à l'origine de tri social. La CGT affirme qu'elle est également farouchement contre ce projet, elle rappelle d'ailleurs qu'elle est pour l'intégration des écoles privées dans l'enseignement public, avec l'ensemble de leur personnel, sans indemnités ni rachat.